

Comment accueillir les visiteurs dans votre foyer pendant la COVID 19

Pour que vous puissiez autoriser à nouveau les visites à l'intérieur, votre foyer doit d'abord répondre à TOUTES les exigences figurant dans la liste suivante.

- Il N'Y A PAS d'écllosion dans votre foyer actuellement.
 - Vous avez établi un processus pour communiquer aux pensionnaires, à leur famille et au personnel des renseignements sur les visites et les procédures connexes (visites d'au moins 30 minutes, prévention et contrôle des infections, etc.).
 - Vous devez dresser et tenir à jour une liste des visiteurs et la mettre à la disposition des membres du personnel concernés.
 - Vous devez donner à chaque visiteur des consignes de sécurité claires concernant notamment les aspects suivants :
 - la distanciation physique;
 - l'hygiène respiratoire;
 - l'hygiène des mains;
 - les mesures de prévention et de contrôle des infections;
 - l'usage approprié de l'équipement de protection individuelle (EPI);
 - les restrictions quant à l'accès au foyer.
- Vous devez vous assurer que les visiteurs respectent ces consignes et prévoir une marche à suivre en cas de non-conformité aux politiques et procédures de votre foyer, notamment l'interruption des visites.
- Votre personnel doit faire remplir un questionnaire de dépistage actif à tous les visiteurs à l'intérieur et prendre leur température. Dans le cadre de ce dépistage, les visiteurs doivent confirmer ce qui suit :
 - ils n'éprouvent aucun symptôme (typique ou atypique) de COVID-19;
 - ils n'ont pas été exposés à la COVID-19;
 - ils ont passé un test de dépistage négatif de la COVID-19 au cours des deux semaines précédentes;
 - ils n'ont pas eu de test positif par la suite.
 - Les visites à l'extérieur peuvent se poursuivre dans la zone de visite extérieure que vous avez désignée et qui favorise la distanciation physique. Les visiteurs n'ont plus besoin d'un test de dépistage de la COVID-19 récent pour les visites à l'extérieur.
 - Toute personne qui rend visite à un pensionnaire à l'extérieur doit porter un masque en tissu ou un couvre-visage. Les visites à l'intérieur requièrent le port d'un masque chirurgical. Les visiteurs peuvent apporter leur propre masque ou demander à leur foyer de leur en fournir un.
 - Vous avez établi des protocoles afin de maintenir les normes les plus élevées de prévention et de contrôle des infections avant, pendant et après les visites.

